


PRÉFECTURE DE LA DORDOGNE

<p style="text-align: center;">FORMULAIRE D'ÉVALUATION SIMPLIFIÉE DES INCIDENCES NATURA2000</p> <p style="text-align: center;">Manifestations sportives et homologation de circuit pour engins motorisés</p>	
--	---

Conformément au décret n° 2010-365 du 9 avril 2010, certaines catégories de manifestations sportives doivent faire l'objet d'une évaluation de leurs incidences au titre de Natura 2000. Un dossier d'évaluation des incidences est donc à joindre au dossier de demande d'autorisation ou de déclaration.

L'évaluation des incidences est réalisée sous la responsabilité du porteur de projet. Le présent guide vise à l'aider dans la réalisation de cette évaluation. Il s'appuie sur les deux étapes réglementairement attendues et identifie les cas pour lesquels une évaluation sommaire, dite « préliminaire » peut suffire. Pour les autres cas, le formulaire indique le raisonnement à suivre mais le demandeur peut apporter tous les compléments qu'il jugerait nécessaire pour la bonne compréhension du dossier. Il peut également fournir une évaluation des incidences sur papier libre.

Ce formulaire est à joindre aux documents demandés dans le cadre de l'instruction de votre projet par le service administratif compétent. Il doit permettre de fournir l'autorisation requise ou, dans le cas contraire, de demander de plus amples précisions sur certains points particuliers.

<p>NOM DE LA MANIFESTATION SPORTIVE / DU CIRCUIT :</p> <p><u>Coordonnées de l'organisateur de la manifestation sportive/du demandeur de l'homologation du circuit :</u></p> <p>Nom et prénom du demandeur ou raison sociale pour les personnes morales :</p> <p>Commune :</p> <p>Adresse :</p> <p>.....</p> <p>Téléphone : Fax :</p> <p>Email :</p> <p>Nom, prénom et qualité du responsable de la manifestation pour les personnes morales :</p>

VERIFIER SI VOUS ETES SOUMIS A EVALUATION DES INCIDENCES :

✓ **OUI** si le projet correspond à une des situations suivantes :

manifestation sportive « non motorisé » (cycliste, pédestre, équestre ...) se déroulant sur la voie publique, soumise à autorisation ou déclaration

avec délivrance d'un titre international ou national
ou

avec budget prévisionnel supérieur à 100 000 €

manifestation de véhicules à moteur (moto, auto, quads ...) se déroulant en dehors des voies ouvertes à la circulation publique, sur circuits, terrains ou parcours ; (sauf si elle se déroule entièrement sur circuit homologué pour lequel une évaluation des incidences a déjà été produite)

manifestation sportive, récréative ou culturelle à but lucratif soumise à déclaration car pouvant réunir plus de 1500 personnes (public et personnel de l'organisation)

manifestation aérienne de grande, moyenne ou faible importance, soumises à déclaration

circuit demandant une homologation.

⇒ **VOUS DEVEZ CONTINUER A REMPLIR CE FORMULAIRE (étape 1 – EVALUATION PRELIMINAIRE)**

✓ **NON** pour les autres situations :

⇒ **VOUS N'AVEZ PAS A REMPLIR CE FORMULAIRE** car la manifestation ne relève pas d'une des catégories figurant dans les listes nationale ou locale.

Etape 1 : EVALUATION PRELIMINAIRE

1- LOCALISATION ET DESCRIPTION DE LA MANIFESTATION SPORTIVE :

- **Nature de la manifestation / circuit :**

Sport / Type de compétition (remise de titre national-international) / type, nature et nombre de véhicules :

.....
.....
.....
.....

- **Communes concernées par la manifestation / circuit :**

Joindre une CARTE permettant une localisation précise de l'emprise de l'épreuve
(Lieu de départ et d'arrivée, itinéraire, longueur ou périmètre du parcours)

.....
.....
.....
.....

- **Date(s) de la manifestation :**

.....
.....

- **Durée de la manifestation / période horaire / période d'utilisation du circuit :**

.....
.....
.....

- **Nombre de participations attendus :**

.....
.....

- **Nombre prévisionnel de spectateurs :**

.....
.....

- **Fréquence de la manifestation sportive :** fois/an

Nouvelle manifestation sportive

Oui

Non



nouveau circuit ?

Oui

Non

2- MODALITES DE MISE EN ŒUVRE DE LA MANIFESTATION /DU CIRCUIT * :

(préciser la nature des travaux, le type de matériaux ou d'opération, date)

travaux préparatoires éventuels : (exemples : accès et cheminements, clôtures, balisage, terrassements ...)

.....
.....
.....

aires de stationnement (surface, nombre pour publics/participants) :

.....
.....
.....

zones collecte déchets / stockage hydrocarbures / produits dangereux :

.....
.....
.....

autres (installations diverses, sonores, lumineuses ...) :

.....
.....
.....

* **joindre un plan du circuit et des aménagements prévus.**

3 - IDENTIFIER ET JUSTIFIER LES INCIDENCES POTENTIELLES GENEREES PAR LA MANIFESTATION/CIRCUIT SUR SON ENVIRONNEMENT, soit sur l'ensemble de la zone d'influence (zone d'emprise du parcours + zone dans laquelle les effets recensés sont potentiellement présents ou perceptibles) :

destruction du milieu par décapage du sol, installations ou constructions, changement d'occupation du sol, abattage d'arbres ou de haies ... :

.....

détérioration du milieu par piétinement, circulation de véhicules motorisés ou non, drainage ou assèchement ... :

.....

perturbation d'espèces par la fréquentation humaine, émission de bruits ou de poussières, l'éclairage, la rupture de corridors écologiques ... :

.....

effets sur les milieux aquatiques : franchissement de cours d'eau ou zones humides (ruisseau, plan d'eau ...), risques rejets ... :

.....

autres effets :

.....

4 - SITUATION DE LA MANIFESTATION/CIRCUIT PAR RAPPORT AUX SITES N.2000 les plus proches : joindre une cartographie localisant les sites Natura 2000 par rapport à l'aire d'emprise de la manifestation – échelle 1/25 000

la manifestation se situe : pour tout ou en partie en site Natura 2000 OUI

NON

Nom du site	n° du site	Si réponse « NON » - distance/au site
	- FR72Mètres ou Km
	- FR72Mètres ou Km
	- FR72Mètres ou Km
	- FR72Mètres ou Km

l'aire d'influence de la manifestation se superpose avec un ou plusieurs sites Natura 2000, ou des connexions potentielles ont été identifiées entre la zone d'emprise de la manifestation et un ou plusieurs sites Natura 2000 visés au tableau ci-dessus,

⇒ CONTINUER le FORMULAIRE : Etape 2 : EVALUATION APPROFONDIE

la zone d'influence ne se superpose pas avec un périmètre Natura 2000 et l'absence de susceptibilité d'incidence vis-à-vis des enjeux Natura est avérée,

⇒ l'évaluation des incidences est TERMINEE vous pouvez directement vous reporter à la page 8

Etape 2 : EVALUATION APPROFONDIE

5 – IDENTIFICATION DES INCIDENCES POTENTIELLES DE LA MANIFESTATION/CIRCUIT SUR LES SITES NATURA 2000

Les caractéristiques du projet permettent d'identifier les incidences potentielles qu'il sera susceptible de générer sur les habitats naturels et les espèces animales et végétales qui sont à l'origine de la désignation de sites Natura 2000.

Attention : la zone d'influence d'un projet (zone pouvant être impactée) est fonction de la nature de ce projet et des milieux naturels environnants. Les incidences d'un projet sur son environnement peuvent être plus ou moins étendues. La zone d'influence est donc généralement plus grande que la zone d'implantation du projet. Le tableau suivant vous permettra d'identifier les incidences potentielles de votre projet selon sa nature et les milieux et espèces d'intérêt communautaire concernés.

Cocher les cases potentiellement concernées par votre projet :

Caractéristiques du projet	Incidences potentielles
<input type="checkbox"/> Emprises sur milieu naturel	Destruction de milieux, d'habitats d'espèce ou d'espèces.
<input type="checkbox"/> Période de la manifestation	Dérangement d'espèces en période de reproduction de nidification, d'hivernage...
<input type="checkbox"/> Interférence avec le milieu aquatique	Pollution des eaux, altération d'habitats ou destruction d'espèces.
<input type="checkbox"/> Aménagements connexes	Destruction d'habitats : abris, territoires de chasse...

Espèces et habitats naturels objets de l'évaluation

Le ou les sites Natura 2000 concernés par le projet abritent des habitats et des espèces potentiellement sensibles à votre projet.

L'évaluation des incidences doit être réalisée pour les habitats et/ou espèces qui ont justifié la désignation des sites. Ces listes sont accessibles :

- via le portail national Natura 2000 : <http://www.natura2000.fr>

Chaque espèce ou habitat a des exigences écologiques et une sensibilité particulière vis-à-vis d'un projet.
Pour chaque espèce ou habitat identifié, vérifier si la zone d'influence de votre projet peut impacter les milieux et/ou les espèces référencées sur le site.

Dans le cas où aucune sensibilité particulière est identifiée par la zone d'influence du projet, celui-ci n'aura a priori pas d'incidences significatives sur le ou les sites Natura 2000 étudiés.

Dans le cas contraire, vous devez apprécier les incidences potentielles de votre projet au regard de son importance et des exigences écologiques des milieux et des espèces.

Pour vous aider dans votre demande, vous pouvez contacter les animateurs/opérateurs des sites et/ou la D.D.T 24 (voir tableau en annexe).

Tableau : Habitats et espèces susceptibles d'être affectés		
Nom et n° du site	Habitats d'intérêt communautaire présents	Espèces d'intérêt communautaire présents

6 – INCIDENCES DE VOTRE PROJET SUR LES HABITATS OU ESPECES D’INTERET COMMUNAUTAIRE

Compte tenu des analyses précédentes, décrivez sommairement les incidences potentielles du projet dans la mesure de vos connaissances. Précisez si ces incidences sont significatives vis-à-vis des milieux et espèces concernées (l’analyse doit prendre en compte les effets temporaires ou permanent, directs ou indirects du projet).

Effets sur les habitats ou espèces d’intérêt communautaire	
Habitats ou espèces d’intérêt communautaire impactés	Détail et analyse de l’importance de l’impact
Destruction ou détérioration d’habitat ou d’habitat d’espèce (type d’habitat et surface)	(type d’habitat et surface)
Destruction ou perturbation sur les espèces animales et végétales dans leurs fonctions vitales (reproduction, repos, alimentation...).	(lesquelles ?)
Destruction ou perturbation sur les espèces animales et végétales dans leurs fonctions vitales (reproduction, repos, alimentation...).	(lesquelles ?)
Autres	

☒ MESURES PRISES LORS DE L’ELABORATION DU PROJET PERMETTANT DE LIMITER LES INCIDENCES :

Le projet aura d’autant moins d’incidences sur le ou les sites Natura 2000 s’il intègre le plus en amont possible les enjeux liés à la préservation du milieu naturel : adaptation des emprises, mise en défens de zones sensibles en phase de travaux, aménagements favorables aux espèces d’intérêt communautaire ...

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

7 - CONCLUSION

Il est de la responsabilité du porteur de projet de conclure sur l'absence ou non d'incidences de son projet.

A titre d'information, le projet est susceptible d'avoir une incidence lorsque :

- Une surface relativement importante ou un milieu d'intérêt communautaire ou un habitat d'espèce est détruit ou dégradé à l'échelle du site Natura 2000
- Une espèce d'intérêt communautaire est détruite ou perturbée dans la réalisation de son cycle vital

Le projet est-il susceptible d'avoir une incidence notable ?

NON : ce formulaire, accompagné de ses pièces, vaut évaluation des incidences Natura 2000 et est joint à la demande d'autorisation ou à la déclaration, et remis au service instructeur.

OUI : l'évaluation d'incidences doit se poursuivre. Un dossier plus poussé doit être réalisé. Ce dossier sera joint à la demande d'autorisation ou à la déclaration, et remis au service instructeur.

A (lieu) :

Signature :

Le (date) :

Où trouver l'information sur Natura 2000 ?

INFORMATION RELATIVE AUX SITES NATURA 2000 EN DORDOGNE

- Consulter les arrêtés concernant l'évaluation des incidences Natura 2000 en Dordogne :
<http://www.aquitaine.developpement-durable.gouv.fr/evaluation-des-incidences-les-a1091.html>
- Consulter les fiches de sites région AQUITAINE pour connaître la liste des habitats et espèces présents sur chaque site sur le portail Natura 2000 :
<http://natura2000.environnement.gouv.fr/regions>
- Consulter le DOCOB du site (document d'objectifs) lorsqu'il est élaboré sur :
<http://www.donnees.aquitaine.developpement-durable.gouv.fr/DREAL/?version=Natura2000>
- Contacter la Direction Départementale des Territoires :

DDT de la Dordogne	Eric FEDRIGO Josiane COURTEIX Hugo MAILLOS	05.53.45.56.37 05.53.45.56.99 05.53.45.56.98	Cité administrative Service EER – Pole EMN 24024 PERIGUEUX cedex
--------------------	--	--	--

- Contacter l'animateur du site :

Sites	Animateur/Opérateur	Document d'Objectif
La Dordogne	EPIDOR	Fini – validation en cours
La Vézère	EPIDOR (en cours de désignation)	-
Les vallées des Beunes	CRDA Sarlat	Validé – Animation
La vallée de la Nizonne	Parc Naturel Régional Périgord Limousin	Validé – Animation
La vallée de la Dronne (de Brantôme à sa confluence avec l'Isle)	EPIDOR	Elaboration en cours
La vallée de l'Isle (de Périgueux à la confluence avec la Dordogne)	EPIDOR	Elaboration en cours
Le vallon de la Sandonie	Conservatoire des Espaces Naturels (CEN)	Validé – Animation
Les coteaux de la Dronne	En cours de désignation (marché)	-
Les coteaux calcaires du Causse de Daglan et de la vallée du Céou	Conservatoire des Espaces Naturels (CEN)	Elaboration en cours
Les coteaux calcaires de la vallée de la Borrèze	Conservatoire des Espaces Naturels (CEN)	Elaboration en cours
Les coteaux calcaires de la vallée de la Vézère	Non désigné	-
Les coteaux calcaires de la vallée de la Dordogne	CRDA Sarlat	Validé – Animation
Les coteaux calcaires de Proissans, Ste Nathalène et St Vincent le Paluel	Conservatoire des Espaces Naturels (CEN)	Elaboration en cours
Les grottes d'Azerat	Conservatoire des Espaces Naturels (CEN)	Validé – Animation
Le tunnel de St Amand de Coly	Conservatoire des Espaces Naturels (CEN)	Validé – Animation
Les vallées de la Double	Association « Double Nature »	Elaboration en cours (fin)
Le tunnel d'Excideuil	Conservatoire des Espaces Naturels (CEN)	Elaboration en attente
La grotte de St Sulpice d'Eymet	Conservatoire des Espaces Naturels (CEN)	Validé – non animé
Les carrières de Lanquais la Roque	Conservatoire des Espaces Naturels (CEN)	Validé – Animation
Réseau hydrographique de la Haute Dronne	Parc Naturel Régional Périgord Limousin	Validé – Animation
Plateau d'Argentine	Parc Naturel Régional Périgord Limousin	Validé – Animation

Animateur/Opérateur	Personnes ressources	Téléphone	Adresse
EPIDOR	Frédéric MOINOT	04.71.68.01.94	Tournepique 24250 Castelnaud Lachapelle
CRDA Sarlat	Jean-Marie LAVAL	05.53.28.60.80	Place de la Grande Rigaudie 24200 Sarlat
Parc Naturel Régional Périgord Limousin	Arnaud SIX Cédric DEVILLEGGER	05.53.55.36.00	Maison du Parc - La Barde 24450 La Coquille
Conservatoire des Espaces Naturels (CEN)	Patrick FABRE Cécile LEGRAND	05.53.81.39.57	8 rue Saint-Georges 24400 Mussidan
Association « Double Nature »	Kévin POUHEY	06.82.81.48.73	Mairie 24410 Echourgnac